

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VANNE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 27 JANVIER 2009

Le Conseil Communautaire s'est réuni le mardi vingt-sept janvier deux mil neuf, à dix-huit heures, salle de réunion de la Communauté de Communes à Villeneuve l'Archevêque, sous la présidence de M. Michel REBEQUET.

Etaient présents : Messieurs Marcel LEROY, Luc MAUDET, Madame Roselyne BEYAERT, vice-présidents ; Madame Oksana ONIS, Messieurs Maurice SIMONNET, Edouard STANIA, Bernard THOMAS maires ; Madame CLEMENT Josette (suppléante de Monsieur Lionel GENIN excusé), Madame PELLETIER Mauricette (suppléante de Monsieur Jean-Claude KOEHLER excusé), Mesdames Anne-Marie PERARD, Martine THERY, Messieurs Philippe CUISSARD, Jackie DERVOU, Léon GUIOUGOU, Jean-Claude HIVERT, Daniel LAPOTRE, Michel MARTIN, Monsieur Fabrice MONGIN (suppléant de Monsieur Jacques POISSON excusé), Alain PUTHOIS, formant la majorité des membres en exercice.

Invité excusé : Monsieur Jean Pingal, Conseiller Général

Assistait comme auditeur : M. Michel TISSIER, conseiller municipal de les Sièges

Secrétaire de séance : Monsieur Marcel LEROY

Le précédent compte rendu ne faisant l'objet d'aucune observation, est adopté par le Conseil.

❖ **Délégués de la commune de Foissy-sur-Vanne,**

Suite à l'arrêté préfectoral du 4 décembre 2008 portant adhésion de la commune de Foissy-sur-Vanne à la Communauté de Communes de la Vanne, le conseil municipal de Foissy sur Vanne a délibéré afin d'élire les délégués communautaire, par délibération du 16 janvier 2009 :

Le président donne connaissance de cette délibération et déclare installés dans leur fonction de délégués

Délégués titulaires : Monsieur Bernard THOMAS, Maire
Monsieur Jean Claude HIVERT, 1^{er} adjoint,

Délégués suppléants : Madame Françoise NIDRECOR,
Monsieur Jean-Marc BORDIER,

❖ **Désignation des délégués de la Communauté de Communes au SICTOM**

Considérant l'arrêté du préfet de l'Yonne en date du 18 décembre 2008, transformant le SICTOM DE Vanne en Othe en Syndicat mixte, et indiquant que le Communauté de Communes de la Vanne représenterait La Commune de Foissy sur Vanne au Syndicat des Ordures Ménagères, le conseil Communautaire désigne à l'unanimité :

Membres titulaires : Messieurs REBEQUET Michel et THOMAS Bernard,

Membres suppléants : Messieurs HIVERT Jean-Claude et CUISSART Philippe,

❖ **Réorganisation des Commissions et syndicats**

Considérant l'adhésion de la commune de Foissy-sur-Vanne, il convient de proposer aux nouveaux délégués de participer aux commissions de la Communauté de Communes de la Vanne :

La délibération en date du 31 mars 2008 est ainsi modifiée :

Election de la commission d'appels d'offres

Le Président informe le conseil communautaire que les membres de la commission d'appel d'offres doivent être élus au scrutin secret et non nommés (art. L 2121-21 du CGCT ; Article 22 du Code Electoral) ; qu'il est procédé à l'élection de trois titulaires et de trois suppléants, le Président n'étant pas compté parmi les membres titulaires, ceci sur une même liste sans panachage ni vote préférentiel.

Dans lesdites circonstances sont élus :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
DERVOU Jackie	CUISSARD Philippe
POISSON Jacques	STANIA Sulianne
SIMONNET Maurice	MAUDET Luc,

Monsieur Michel REBEQUET est nommé de droit à chacune des commissions.

Sont nommés membres de la Commission du Tourisme :

Madame BEYAERT Roselyne,
Madame THERY Martine,
Madame PERARD Anne Marie,
Monsieur HIVERT Jean-Claude,
Monsieur LAPOTRE Daniel,

Sont nommés membres de la Commission des travaux :

Monsieur MAUDET Luc,
Monsieur DERVOUOT Jackie,
Monsieur PUTHOIS Alain,
Monsieur MARTIN Michel,

Sont nommés membres de la Commission du bulletin :

Madame BEYAERT Roselyne,
Monsieur LAPOTRE Daniel,
Madame THERY Martine,

Sont nommés membres de la Commission de l'urbanisme :

Monsieur LEROY Marcel,
Monsieur MAUDET Luc,
Madame ONIS Oksana,
Monsieur POISSON Jacques,
Monsieur SIMONNET Maurice,
Monsieur STANIA Edouard,
Monsieur THOMAS Bernard,
Monsieur GENIN Lionel,

Sont nommés membres du Conseil d'Administration du Syndicat de la Vallée de la Vanne :

Monsieur REBEQUET Michel, de droit,
Monsieur LEROY Marcel,
Madame ONIS Oksana,
Monsieur STANIA Edouard,
Monsieur POISSON Jacques,
Monsieur DERVOUOT Jackie,
Monsieur RENAULT Michel,
Monsieur KOEHLER Jean-Claude,
Monsieur CUISSARD Philippe,

Sont nommés délégué au Syndicat Mixte Agence de Gestion et de Développement Informatique – AGEDI.

Madame PERARD Anne Marie, en qualité d'élu,
Madame MAUDET Catherine, en tant que personnel.

Le conseil communautaire décide que les commissions seront ouvertes aux suppléants.

❖ **Avenant au Contrat COVED**

Considérant l'adhésion de la Commune de Foissy sur Vanne le contrat de collecte et de traitement des ordures ménagères doit être modifié à compter du 1^{er} mars 2009.

La société COVED nous propose un avenant tenant compte de :

- ❖ L'adhésion de la commune de Foissy sur Vanne, dont les ordures ménagères seront collectées par la COVED dès que l'Arrêté préfectoral aura entériné la sortie de cette commune du SICTOM,
- ❖ La population retenue d'après les chiffres « insee » de la population légale à compter du 1/1/2009, (2812 habitants sans la commune de Foissy et 3098 habitants en comptant Foissy)
- ❖ La modification des jours et heures des tournées à compter du 1/2/2009,

Le conseil communautaire accepte cet avenant et autorise le Président à le signer.

❖ **Changement de jours de collecte**

Suite à l'adhésion de la commune de Foissy sur Vanne le prestataire de service d'enlèvement des ordures ménagères est obligé de modifier les jours de collecte à partir du 1^{er} mars 2009. Le président distribue une affiche afin d'en informer les administrés.

Il informe aussi des jours de rattrapage des jours fériés.

❖ **Bilan des Ordures ménagères – Points d'Apport Volontaire – Déchèterie**

Le président présente le rapport annuel (par tonnage et par coût) de la gestion du service « déchets » (Ordures ménagères – Points d'Apport Volontaire – Déchèterie) pour l'année 2008. Les résultats (annexés au présent procès verbal) sont plutôt bons, mais nous pouvons toujours mieux faire. Les tonnages d'ordures ménagères sont en baisse et le tri augmente. La déchèterie, quant à elle, continue d'augmenter ses tonnages et son nombre de visiteurs.

Une campagne d'information sera, comme les années précédentes réalisée dans l'année afin d'inciter au tri et à la valorisation des déchets.

❖ **Avenant au Contrat SOREPAR**

Considérant l'adhésion de la Commune de Foissy sur Vanne le contrat de collecte et de traitement du tri sélectif par points d'apport volontaire doit être modifié dès que l'Arrêté préfectoral aura entériné la sortie de cette commune du SICTOM.

La société SOREPAR nous propose un avenant tenant compte de l'adhésion de la commune de Foissy sur Vanne, et la modification dans l'organisation de la tournée que cela implique.

Le conseil communautaire accepte cet avenant et autorise le Président à le signer.

❖ **Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C)**

Suite à la délibération en date du 04 septembre 2008 et à l'arrêté préfectoral du 04 décembre 2008 transférant la compétence SPANC à la communauté de Communes, le recensement du nombre de logements concernés a été effectué. Il ressort de cette étude que 691 logements sont concernés par le SPANC.

Le président rappelle aux communes qu'elles doivent faire parvenir à la Communauté de Communes leur plan de zonage d'assainissement. Le conseil communautaire souhaite, pour commencer, ne mettre en place le service SPANC que dans le cas de cession ou de permis de construire, mais non pour un contrôle systématique de toutes les propriétés.

❖ **Plan touristique – devis**

Le président présente le devis relatif à l'élaboration d'un nouveau plan touristique incluant la commune de Foissy sur Vanne ainsi que celle de Bagneaux (non ajoutée jusqu'alors). Le conseil communautaire propose qu'apparaissent les coordonnées du Syndicat d'initiative de la Vanne plutôt que la publicité actuelle et suggère que soient ajoutés, sur les plans existants déjà affichés dans les communes les noms de Foissy sur Vanne et de Bagneaux pour les actualiser.

Un nouveau devis sera demandé.

Le président rappelle qui est nécessaire de prévoir les supports de plans, le conseil le charge de cette démarche.

❖ **Achat de panneaux « Communauté Communes de la Vanne »**

Considérant l'adhésion de la Commune de Foissy sur Vanne, le conseil charge le président de l'achat de panneaux « Communauté de Communes de la Vanne » à apposer aux entrées du village.

❖ **Condition de vente du bip d'accès à la déchèterie**

Considérant les demandes récurrentes de 'bips' d'entrée à la déchèterie. Le conseil Communautaire, à l'unanimité décide de les mettre à la disposition des prestataires qui en font la demande contre une participation correspondant au prix de revient réel.

❖ **Spectacle pour enfants,**

Le président donne la parole à Mme Roselyne BEYAERT, vice présidente aux affaires culturelles. Le spectacle pour les enfants des classes maternelles et CP ayant pour thème « Tondo Redondo » aura lieu les 5 et 6 février prochains, organisé par Yonne en Scène en liaison avec Madame RIGAUD, Directrice du Réseau Rural d'Education. Le montant de la facture s'élève à 900€.

Pour les plus grands une sortie au cinéma est à l'étude probablement avec l'association PANORAMIC et le photo club de Villeneuve.

Questions diverses :

Festival en Othe :

Le président donne la parole à Mme Martine THERY et à M. Léon GUIOUGOU, délégués de la Communauté de Commune auprès du Festival.

Le conseil communautaire, décide à l'unanimité de reconduire la subvention de 1000 € versée à cette occasion, souhaitant soutenir cette manifestation culturelle.

Prochain bulletin communautaire

Le président rappelle le projet de rédaction de trois pages par commune à transmettre si possible avant fin février. Considérant la nouvelle adhésion de Foissy-sur-Vanne, la première page lui sera consacrée. Un article sur le recensement avec les données 'Insee' y sera intégré. Le président rappelle qu'il est préférable de lui transmettre les photos par internet ou sur clé USB.

Demande de subvention de l'ADIL

Considérant que la Communauté de Communes n'a pas la compétence requise pour verser cette subvention, le Président a demandé à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de se rapprocher de chaque commune et encourage les conseils municipaux à soutenir cet organisme qui œuvre dans le département.

Proposition d'adhésion à TRIVALNY :

Le président informe et donne lecture d'un courrier relatif à la création d'une association visant à mettre en place un pôle de gestion des déchets et du tri des déchets recyclable en particulier dans le Nord de l'Yonne à Villeneuve la Guyard.

Après avoir pris connaissance de cette proposition, le conseil communautaire ne souhaite pas s'engager dans cette démarche, mais suit le dossier avec intérêt et ne manquera pas de consulter ce prestataire lors de prochains appels d'offres.

Proposition d'achat de terrain :

Le président donne lecture d'une proposition d'achat d'un terrain bâti de 7290 m² sur Villeneuve l'Archevêque. Le conseil ne donne pas suite à cette proposition.

Points d'Apport Volontaire - travaux

L'entreprise Rouillon, sera de nouveau relancée pour mener à bien les travaux relatifs aux devis engagés.

Orientations budgétaires :

Le conseil liste les dépenses à prévoir sur l'exercice 2009 :

- Plans touristiques,
- Panneaux aux entrées de la Commune de Foissy sur Vanne,
- Achat de conteneurs
- Aire de jeux
- Carte communale de Foissy sur Vanne, suite (et fin) de celle de Chigy,
- Ajout de Foissy et Bagneaux sur la façade du SIVV,

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h45